

CEREMA I D'Ter CE I DLCF

ARRIVÉE

MORERA

MOS

GTR

MI

UPAL

VIC

Paris, le 17 mars 2021

CEREMA / DTER Centre-Est Laboratoire de Clermont-Ferrand ZI du Brézet 8-10, rue Bernard Palissy 63017 CLERMONT FERRAND Cedex 2

A l'attention de Monsieur Alexandre

N/Réf.: LABO/21/I-654425/MHT/MTH

Convention n° 5678 Accréditation n°1-5702 Evaluation renouvellement n°LABO-20-0717

Objet: Notification de décision suite à l'examen du rapport d'évaluation n°LABO-20-0717-1

Affaire suivie par Marie HERBAUT - 2 01.44.68.82.61 - Marie.herbaut@cofrac.fr

Monsieur,

Comme suite à l'évaluation susmentionnée, après avis de l'instance sollicitée et compte tenu de votre engagement à mettre en œuvre les actions correctives, j'ai décidé de prononcer le renouvellement de l'accréditation de votre organisme pour le domaine défini dans l'annexe technique correspondante pour une période de cinq ans du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2026.

Vous trouverez, ci-joint, la révision 7 à l'attestation d'accréditation de votre convention et son annexe technique correspondante prenant en compte la résiliation du domaine Sols, roches et granulats (domaine 23).

Je vous rappelle que, à compter de la date de résiliation, votre organisme doit cesser de faire référence à l'accréditation Cofrac (ainsi que toute publicité y étant relative) conformément aux dispositions des documents GEN REF 11 et GEN PROC 03 en vigueur. En outre, il vous appartient d'informer vos clients que vos activités concernées ne sont plus couvertes par l'accréditation.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général et par délégation, Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité

Kerno MOUTARD

<u>P.J.</u> :

- Attestation d'accréditation et son annexe technique

- Fiche historique

Copie: - Equipe d'évaluation

#### Voies et délais de recours :

Toute décision affectant l'octroi ou le maintien de l'accréditation, pour les activités identifiées par le symbole # dans le présent courrier ou dans l'annexe technique à l'attestation d'accréditation le cas échéant, peut être contestée dans un délai de 2 mois suivant sa notification par la voie d'un recours gracieux adressé à Monsieur le Directeur Général du COFRAC suivant la procédure (GEN PROC 04) qui peut être consultée sur le site www.cofrac.fr, ou par la voie d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif du ressort du lieu de l'activité ou de l'établissement visé par la décision.

Pour les autres activités, la décision peut faire l'objet d'un appel auprès du Cofrac suivant les modalités de la procédure GEN PROC

#### FICHE HISTORIQUE



Organisme: CEREMA DTER/Centre Est - Clermont Ferrand (63)

N° d'accréditation : 1-5702 / 5678

Date de fin de validité : 31/03/2026

#### PROCHAINES EVALUATIONS DU CYCLE D'ACCREDITATION EN COURS

Période prévisionnelle	Туре	Domaine(s) évalué(s) (le cas échéant) *
avril 2022	Surveillance 4	
juillet 2023	Surveillance 5	/
octobre 2024	Surveillance 6	/
novembre 2025	Renouvellement	/

<sup>\*</sup> Ce projet d'organisation des visites d'évaluation du COFRAC prend en compte les règles d'échantillonnage du LAB REF 05 mais il ne prend pas en compte les points suivants qui s'ajouteront le cas échéant, au dimensionnement planifié dans le tableau ci-dessus :

- les demandes d'extension
- les décisions d'accréditation prononcées à l'issue de chaque visite d'évaluation pouvant induire la présence d'un ou plusieurs évaluateurs de domaines concernés par le courrier de notification et les évaluations de type complémentaire.
- les informations portées à la connaissance du COFRAC depuis l'évaluation sur site précédente (modification significative de la structure de l'organisation et/ou des moyens)

#### RAPPELS

#### ▶ Délai d'envoi d'une demande d'extension :

- Au moins 4 mois avant la période d'évaluation sur site souhaitée dans le cas d'une demande d'extension pour des méthodes normalisées dans un domaine ouvert à l'accréditation.
- Au moins 6 mois avant la période d'évaluation sur site souhaitée dans les autres cas.

#### ▶ Obligations des organismes accrédités :

- Dans le cadre de la coopération entre les organismes accrédités et le Cofrac, l'absence de membres du personnel d'encadrement en position clé (responsable qualité, responsable technique,...), ne doit pas faire obstacle à la réalisation des évaluations aux périodes prévues d'évaluation sur site figurant dans le tableau ci-dessus.
- Dans le cadre de la coopération entre les organismes accrédités et le Cofrac, les laboratoires doivent tout mettre en œuvre pour se rendre disponibles aux périodes prévues des évaluations dans le tableau ci-dessus.





#### ATTESTATION D'ACCREDITATION

#### ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-5702 rév. 7

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

### CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES L'ENVIRONNEMENT LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT

N° SIREN: 130018310

Satisfait aux exigences de la norme NF EN ISO/IEC 17025 : 2017 Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - BETON, CIMENT, MORTIER, COULIS ET CONSTITUANTS (ADDITIONS, ADJUVANTS, PRODUITS SPECIAUX, PRODUITS DE CURE)

BUILDING AND CIVIL ENGINEERING I CONSTRUCTION COMPONENTS - CONCRETE, CEMENT, MORTAR, GROUT AND COMPONENTS (ADDITIONS, ADMIXTURES, SPECIAL PRODUCTS)

réalisées par / performed by :

CEREMA / DTER Centre-Est Département Laboratoire de Clermont-Ferrand ZI du Brézet - 8-10, rue Bernard Palissy 63017 CLERMONT FERRAND Cedex 2

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac <u>www.cofrac.fr</u>)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date :

01/04/2021

Date de fin de validité / expiry date :

31/03/2026

Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité, Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique. This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (<a href="https://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5702 Rév 6. This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5702 Rév 6.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21

Siret: 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



## ANNEXE TECHNIQUE à l'attestation N° 1-5702 rév. 7

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CEREMA / DTER Centre-Est Département Laboratoire de Clermont-Ferrand ZI du Brézet - 8-10, rue Bernard Palissy 63017 CLERMONT FERRAND Cedex 2

Dans son unité technique :

- Groupe Construction et Mobilité - Unité Structures et Ouvrages d'Art

Elle porte sur les essais : voir pages suivantes

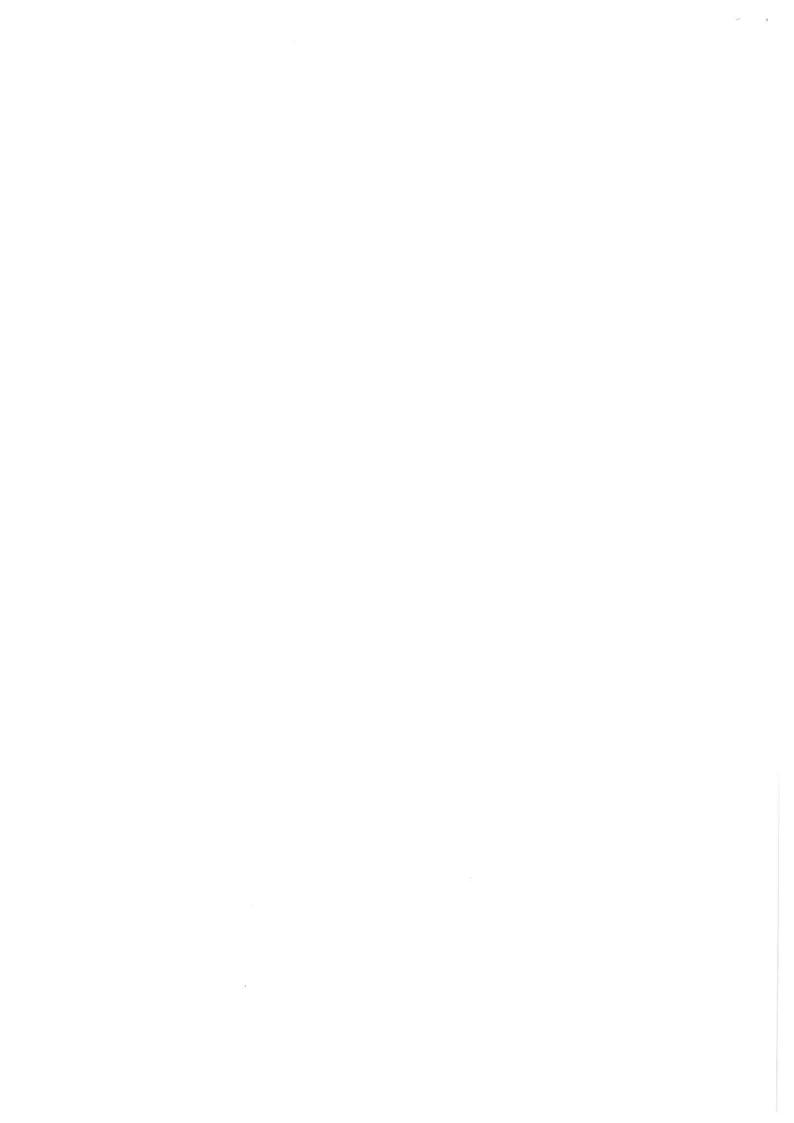


# Unité technique : Groupe Construction et Mobilité - Unité Structures et Ouvrages d'Art

Portée flexible FLEX1: le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET	GENIE CIVIL - ELEMENTS DE C	BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE CONSTRUCTION - BETON, CIMENT, MORTIER, COULIS ET CONSTITUANTS (ADDITIONS, ADJUVANTS, PRODUITS DE CURE)  Essais mécaniques  (ex domaine 3 : Essais sur le béton hydraulique et ses constituants)	ILIS ET CONSTITUANTS (ADDITION	S, ADJUVANTS,
Objet soumis à essai	Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Essai réalisé en laboratoire (L) ou sur site (S)
	Résistance à la compression	Eprouvette mise sous charge croissante jusqu'à rupture	NF EN 12390-3	
Béton durci	Perméabilité au gaz	Mesure de débit volumique sous gradient constant de pression de gaz	XP P 18-463	-
	Coefficient de diffusion apparent des ions chlorures	Essai accéléré de migration des ions chlorures en régime stationnaire	XP P 18-462	7

<sup>\*</sup> Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr



Date de prise d'effet : 01/04/2021 Date de fin de validité : 31/03/2026

> La Responsable d'accréditation The Accreditation Manager

> > **Marie HERBAUT**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5702 Rév. 6.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

